

---

## Communiqué de Presse

23/07/09

*Martine MARTINEL, Députée de la Haute-Garonne, réagit au recul du Gouvernement concernant HADOPI 2.*

« Sur la loi Hadopi 2 nous venons de marquer un point politique. Le Président Sarkozy a déclaré vouloir aller jusqu'au bout sur ce texte, mais le doute qui existait dans la majorité lors de la première loi Hadopi persiste à l'évidence avec Hadopi 2.

Mardi, nous avons demandé un vote solennel sur Hadopi 2, procédure qui impose la présence de tous les députés pour l'adoption d'un texte. Le groupe UMP a refusé, faute d'élus de la majorité présents en nombre suffisant.

Le projet de loi Hadopi 2 ne fera qu'ajouter à la confusion actuelle. Notre opposition à ce texte qui instaure une surveillance généralisée d'Internet, sans apporter de réponse au financement de la création, perdure.

Lors du débat parlementaire, nous avons proposé des solutions alternatives comme la contribution créative qui, moyennant une redevance mensuelle de quelques euros, permettrait d'apporter plusieurs centaines de millions d'euros au financement de la création, qu'a refusées le nouveau Ministre de la Culture.

Nous ne manquerons pas une nouvelle fois de saisir le Conseil Constitutionnel sur ce texte qui ne garantit pas l'exercice du droit d'expression et de communication et ne règle en rien le problème de la rémunération des auteurs. »